

Département de Vaucluse  
COMMUNE DE VILLES SUR AUZON

Lieudit : "Fontayne"

"ZONE D'ACTIVITES DES FONTAYNES"

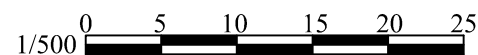


PLAN DE BORNAGE

Lot n° 15

Section E - n° 1821-1833

Superficie : 1656 m<sup>2</sup>



REGLES D'URBANISME :

- Zone constructible
- Zone non constructible, sauf si mur coupe feu.

\* Pour les règles de constructibilité, voir le règlement du P.L.U. de la commune.

LEGENDE :

- Enrobé sur chaussée
- Aires et chemins en stabilisé
- Marquage sur voirie pour piste cyclable
- Espaces végétaux (prairies, massifs arbustifs et haies)
- Trottoirs en béton désactivé
- Noues et espaces paysagers infiltrants

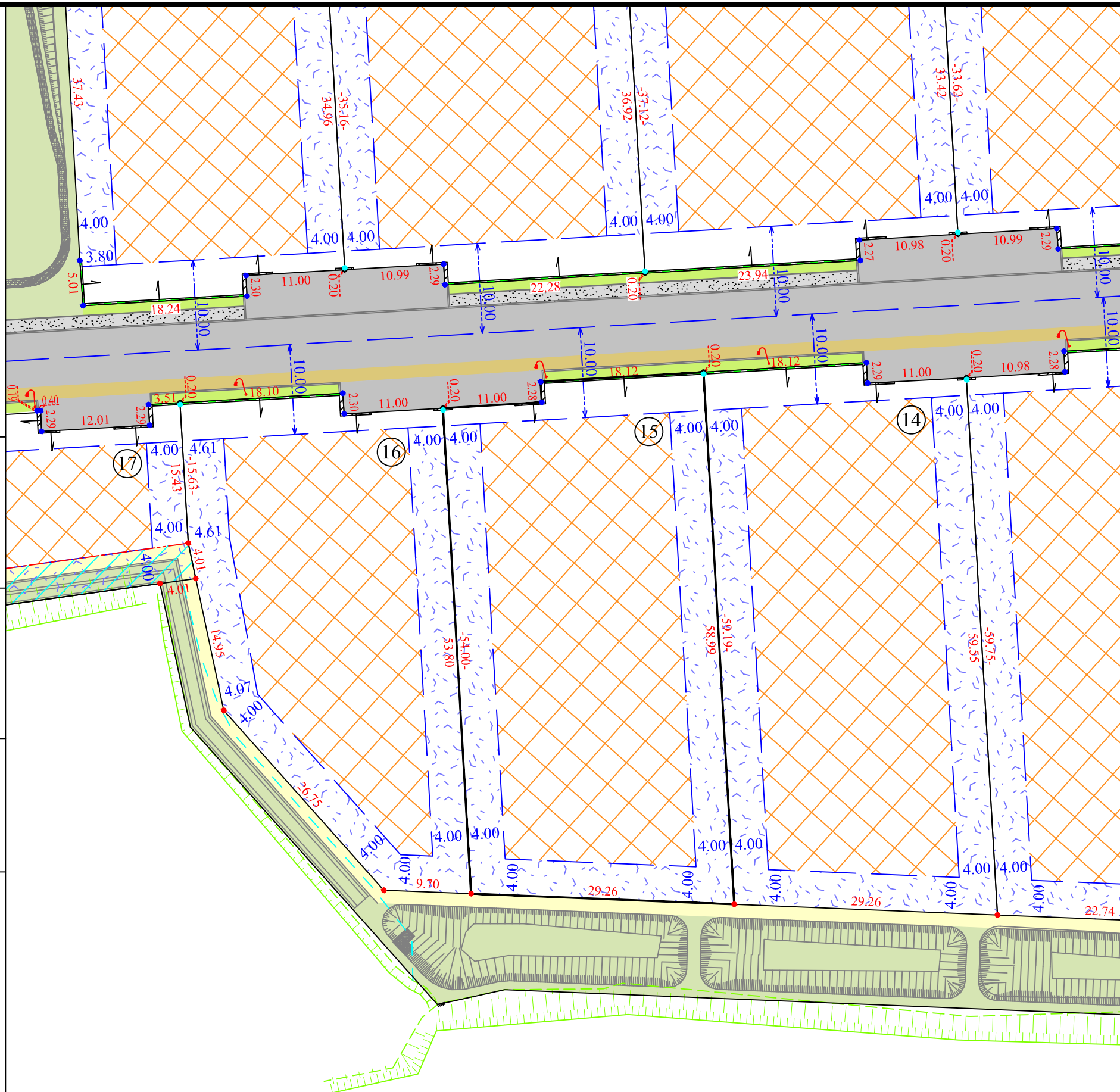
LEGENDE TOPOGRAPHIE ET V.R.D. :

- Mur
  - Mur + clôture
  - Bordure trottoir
  - Candélabre
- \* Pour les réseaux, voir le plan de recolement de la Zone d'activités des Fontaynes.

LEGENDE BORNAGE :

- 20.00 Cote périmétrique
  - 4.00 Cote définissant les zones constructibles
  - 12.50 Cote entre bornes (corde des arcs)
  - Signe d'appartenance de mur
  - Borne O.G.E.
  - Angle de mur
  - Point non matérialisé
  - Marque de peinture
- \* Les limites périmétriques du lotissement ont été établies d'après le plan de bornage dressé le 22 Avril 2016 et le 16 Novembre 2017 par le cabinet Argence, Géomètres-Experts à Carpentras, et référencé 18952.13.

Fond de plan issu du plan topographique dressé le 22 Novembre 2011 par M. AGULHON, Géomètre-Expert à Apt et du plan de composition pour l'aménagement de la ZA DES FONTAYNES dressé le 09 Mars 2017 par Yann Bay Architecte à AVIGNON (référéncé: 15.032\_DCE\_B.04\_Plan de composition\_Ind.0\_17.03.09\_YBA).



Numéro de dossier	Plan établi le
19523.16	20.12.2018
Echelle: 1/500°	Complété le

*Géomètre - Expert*  
Bureau d'Etudes VRD  
**Argence**

**SELARL CABINET ARGENCE**  
S. ARGENCE - F. VERZIER  
1059, Avenue Frédéric Mistral  
84200 CARPENTRAS  
Téléphone : 04-90-63-13-88  
Mail : contact@cabinetargence.fr  
Site : www.cabinet-argence.com